L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1848.

Imprime et publie par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans:
MERCREDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

TRANSMISE A L'ABEILLE.

Montgomery, 14 novembre,
1 heure P. M.

[illegible] de Philadelphie ont donné 30,[illegible] à Taylor, 29,675 à Cass, et 903 à Van Buren. [illegible] de New York Taylor a eu 28,907 voix, Cass 19,462, Van Buren 5,089.

Les retours de l'Alabama sont tellement incertains qu'il faudra attendre les notes officielles pour connaître le résultat de l'élection.

Seconde Dépêche.

MONTGOMERY, 14 novembre.

Le vote général du Massachusetts a donné plus de 14,000 à Taylor. Il lui en a fait faliu 1000 en sus [illegible] la majorité absolue. Les journaux du [illegible] sur les élections, mais [illegible] est inutile d'en faire [illegible] Taylor l'a emporté presque partout.— [illegible] On ne sait rien de positif [illegible] a donné une majorité [illegible] de Taylor a produit que [illegible] fonds.

THEATRE D'ORLEANS.

La *Favorite* avait attiré hier soir une chambrée [illegible] au théâtre d'Orléans. Cette première [illegible] un heureux augure pour celles [illegible] MM. Coulon, Dalue et Valet ont [illegible] les principaux rôles de l'opéra [illegible] Nous ne voulons pas aller [illegible] de notre feuilletoniste et exprimer [illegible] sur le compte de ces nouveaux [illegible] Nous dirons seulement qu'ils ont été [illegible] avec une faveur marquée. Le baryton surtout a été vivement applaudi.— La seconde représentation de la *Favorite* a lieu demain soir, on pourra mieux juger MM. Dalue, Coulon et Valet à cette seconde audition, car [illegible] toujours aux moyens d'un chanteur.

Nous avons reçu une lettre de St Martinville [illegible] les retours complets de St Martin et des paroisses voisines. Nous ne trouvons de [illegible] pour la paroisse St Landry. Taylor, selon le rapport qui nous parvient, y a obtenu 729 voix et Cass 292, ce qui laisse au premier une majorité de 435 voix.

ALABAMA.

Le *Mobile Advertiser* renferme les retours de [illegible] de l'Alabama. Taylor et [illegible] majorité de sept [illegible] trois cent [illegible] voix sur le vote de M. Clay en 1844. [illegible] l'*Advertiser*, vingt comtés dont le vote n'est pas encore connu, et si le gain whig se [illegible] dans la même proportion, notre gain total dans l'Etat sera de 12,051 voix et Taylor aura triomphé à une majorité de 589 voix. La majorité de Polk il y a quatre ans a été de 11,462 voix.

Les vingt comtés dont on attend encore les retours sont locofocos, mais d'après la perte de nos adversaires dans Benton, Jackson, Madison, [illegible] probable que Taylor et Fillmore ont [illegible] dans l'Etat. Cependant on ne peut [illegible] avant de recevoir tous les retours. La majorité, qu'elle soit en faveur de Cass ou de Taylor, ne sera pas considérable.

Les retours publiés par l'*Advertiser* donnent à Taylor jusqu'à ce moment 7,113 voix de majorité et à Cass 2,930. Taylor est donc avant de 4,183 voix. [illegible] gagné 4,131 voix [illegible] Les aura-t-il? Nous [illegible] deux retours [illegible] de Memphis. Dans le comté [illegible] a Taylor [illegible] comte de Lau[illegible] 300 voix. Gain [illegible] Si notre [illegible] même proportion [illegible] Taylor aura triomphé [illegible] majorité d'environ 1,000 [illegible] résultat comme [illegible] chances sont en faveur [illegible]

Les lignes qui précèdent étaient écrites lorsque [illegible] de Montgomery, que l'on nous [illegible] annonce que "TAYLOR A TRIOMPHÉ DANS L'ALABAMA."

MISSISSIPI.

[illegible] retours de 16 comtés [illegible] aux whigs un gain [illegible] 1844 [illegible] d'autres retours [illegible] de l'Etat par la voie de Memphis. Dans le comte de Holmes, le gain whig est de 15 voix; dans le comte de Leake, de 93, dans le comte d'Atala, de 29; dans le comte de De Soto, de 211, dans le comté de Tishemingo, de 172, dans le comté de Panola de 151, dans le comte de Cothoma, de 100, dans le comte de [illegible], de 235, dans le comté de [illegible] 87. [illegible] total dans 25 comtés— 2,253 voix. Ce n'est pas assez pour que nous [illegible] l'Etat, à moins que les autres [illegible] mieux. Si la pro[illegible] sans s'accroître Cass aura [illegible] de 600 voix dans l'E[illegible] [illegible] Mississipi a été le théâtre [illegible] quel [illegible] qu'une majorité d'environ [illegible] voix.

[illegible] de Vicksburg au *Picayune* l'ex[illegible] *Mississippian*, journal [illegible] Jackson. Le *Mississippian* ad[illegible] TAYLOR A TRIOMPHE dans le Mississipi. Ces résultats dépassent les espérances [illegible] que nous avions pu concevoir. Voici l'extrait:

[illegible] Nous n'avons pas un assez [illegible] pour pouvoir annoncer [illegible] de l'élection dans cet Etat; mais d'après toutes les informations qui nous sont parvenues nous sommes portés à croire que le Mississipi a voté pour Taylor et Fillmore. Nos adversaires, comme on peut le voir par notre tableau, ont fait des gains extraordinaires; les preuves que l'on a reçues en ville [illegible] que nous avons été battus de la manière la plus complète. C'est vraiment extraordinaire! Il n'y a aucun moyen d'expliquer ce résultat. Enfin, n'importe; que nos amis whigs réclament les chapeaux qu'ils ont gagnés."

P. S.—Des passagers qui viennent d'arriver disent qu'il n'y a pas de doute que l'Etat ait voté pour Taylor. Gilbert a un gain de 2113 voix dans 25 comtés. Ce chiffre est officiel.

CAROLINE DU NORD.

Le *Charleston Courier* du 10 courant renferme de nouveaux avis sur l'élection dans la Caroline du Nord. Une dépêche télégraphique de Raleigh annonce que le gain whig dans quatre [illegible] voix, et que la majorité totale dans l'Etat sera très considérable. Une seconde dépêche annonce que Taylor a obtenu 612 voix dans le comte de Samson, et Cass 741. Taylor a eu 518 voix et Cass 232 dans le comté de Dupex. Taylor a gagné 58 voix à Granville, 37 à Franklin, 83 à Wake, 75 à Johnson. Le vote dans ces comtés indique un gain whig de 961 voix. Une troisième dépêche dit que dans quinze comtés dont on connaît le vote, notre gain est de 1,690 voix. Enfin une dernière dépêche de Fayetteville fixe le gain whig dans 17 comtés à 1,811, ce qui ne laisse aucun doute sur le résultat définitif.

TENNESSEE.

Nous avons reçu plusieurs retours partiels du Tennessee, mais les renseignemens les plus précis sur le vote de cet Etat sont renfermés dans une dépêche télégraphique datée de Nashville, 9 novembre. Elle nous apprend que dans quinze comtés le gain de Taylor excède de 1,145 voix le vote donné au gouverneur en 1847, et que sa majorité dans tout l'Etat s'élèvera au moins à [illegible] voix. Si le gain whig est le même dans [illegible] comtés, la majorité de Taylor dans le Tennessee dépassera 6,000.

OHIO. Les pertes que nous avons subies à Cuyahoga, à Loraine et dans d'autres comtés du *Western Reserve* ont dû assurer l'élection de Cass dans l'Ohio. Les républicains de ce grand Etat regretteront sans doute de n'avoir pu aucune part à notre triomphe. Mais ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas triomphé; ils ont succombé sous le nombre après avoir longtemps lutté contre l'abolitionisme. Ils méritaient mieux.

LOUISIANE.—La majorité de Taylor a la Louisiane était jusqu'à ce moment de 3120. Rapides et Natchitoches la réduisent à 3149. Nous estimons que les autres paroisses donneront à Cass une majorité de 250 à 300 voix. La seule paroisse qui nous ait désappointés est celle de Rapides. Nous espérions réduire de 75 voix la majorité locofoco de cette paroisse. Natchitoches s'est assez bien conduit.

UNITED STATES.—Ce magnifique steamer destiné aux traversées transatlantiques, est arrivé dans notre port hier matin. Il nous a apporté des journaux de New-York et de la Havane.

UNE LETTRE DE M. CLAY

A propos de M. Clay.

Le *Cumberland Civilian*, journal publié dans le Maryland, renferme la lettre suivante qui est adressée par M. Clay à M. Payne, citoyen distingué de la Virginie:

ASHLAND, 19 septembre 1848.

Monsieur.—En réponse à votre lettre, je vous dirai avec plaisir que je suis loin de voir en M. Fillmore un abolitionniste. Au contraire, je crois qu'il s'opposerait aussi vivement que vous à l'intervention du Congrès dans les affaires des Etats où l'esclavage existe. Dans la session extraordinaire de 1841, lui et moi nous étions les rapporteurs de deux comités semblables dans les deux chambres du Congrès, et cela nous mettait fréquemment en rapport. J'ai toujours trouvé en lui un homme capable, éclairé, infatigable dans l'exercice de ses délicates fonctions comme rapporteur du comité des voies et moyens.

H. CLAY.

HAVANE.—Nous avons reçu par le vapeur *United States*, arrivé de New-York après avoir fait escale à la Havane, des journaux de cette dernière ville jusqu'au 10 courant. La rougeole règne dans l'intérieur de Cuba.

ENCORE UN INCENDIE A BROOKLYN.—Un incendie a éclaté le 4 de ce mois à Brooklyn, dans un vaste magasin de quincaillerie appartenant à M. Stillwell. Ce magasin a été entièrement détruit ainsi que quatre autres bâtiments. La perte est estimée à soixante mille piastres. Deux pompiers de New-York ont été écrasés par la chûte d'un mur.

TRIBUS INDIENNES.—Les tribus indiennes dont l'existence et les réclamations sont reconnues par le gouvernement des Etats-Unis sont au nombre de soixante-cinq. Ce chiffre ne comprend pas les tribus qui habitent les territoires nouvellement acquis de la Californie, de l'Oregon et du Nouveau-Mexique.

REFORME POSTALE.—M. Bancroft, ministre des Etats-Unis en Angleterre, a écrit au gouvernement qu'il a réussi à rétablir les relations postales des deux pays sur un pied de parfaite réciprocité. D'après le nouvel arrangement, les lettres pesant une demi-once paieront vingt cinq *cents*.

NOUVELLES MARITIMES.—Le commodore Wilkinson va prendre le commandement de l'escadre des côtes en remplacement du commodore Perry.

Le brick de guerre américain *Perry* était mouillé à Rio Janeiro le 6 septembre et s'apprêtait à entreprendre une croisière.

VENEZUELA—Les journaux de la Havane renferment les avis les plus récens de Venezuela. Plusieurs combats ont eu lieu dans le Guayaquil entre les troupes du général Paez et celles de Monagas. Les premières ont été repoussées avec perte d'Altagracia dont elles avaient voulu s'emparer par surprise. La flotille de Monagas, composée de six bricks, de cinq goëlettes et d'un bâtiment à vapeur a mis à la voile de Porto Cabello le 8 octobre pour aller approvisionner Maracaibo.—Menagas a convoqué les chambres pour le 15 novembre. Le général Paez est dépourvu de ressources et ne peut pas agir contre son adversaire. Il a expédié une commission à Santa Marta pour solliciter des secours.

Une lettre particulière annonce que Flores a fait son entrée à Guayaquil et qu'il y a trouvé 700 hommes qui se sont ralliés à lui. On assure aussi que les capitales de Cuenca et d'Imbura se sont prononcées en sa faveur.

FAITS EUROPÉENS.

L'*Echo du Midi* rend compte du banquet donné à Montpellier en l'honneur de la République sociale. Les autorités se sont abstenues d'y assister, et beaucoup de places étaient restées vides; on a pris le parti d'ouvrir les portes à la foule. Après le repas, les convives se sont divisés par groupes et se sont répandus dans la ville en chantant la *Carmagnole* et le *Ça ira.*

"Quelques-uns des convives, dit l'*Echo du Midi*, étaient coiffés du bonnet rouge; d'autres portaient des drapeaux tricolores, mais l'étoffe était enroulée autour de la hampe, de manière à ne laisser flotter que le rouge. Un groupe qui passait devant l'église Notre-Dame, a crié: *A bas les calotins! vive l'enfer!* Un autre groupe s'est porté devant la société de la Loge, et a crié: *A bas la Loge! à bas les aristocrates!* Voici les principaux cris que nous avons entendus: *Vive Barbès! vive Raspail! vive la République sociale! vive l'enfer! vive Lussac! vive 93! vive Robespierre!* On nous assure que l'on a crié sur quelques points: *Vive la guillotine!* Nous n'avons pas entendu pousser ce cri; mais ce que nous avons entendu, c'est: *Vive la potence!*

"Nous devons dire que ces ineptes clameurs, accueillies avec curiosité d'abord par notre population, n'ont provoqué que le dégoût et la pitié du reste ces manifestations isolées n'ont pas eu un caractère général. Les groupes ne comptaient pas de quinze ou vingt énergumènes."

L'*Echo du Midi* termine ainsi son récit:

"D'où vient cette chute? d'où vient cette timidité, ce manque d'ensemble sur les manifestations qui ont suivi le banquet? Rien de plus simple: cela vient de ce que les convives ne se sentaient pas appuyés par l'autorité. Toutes les fois que l'autorité ne prêtera pas un appui matériel aux hommes capables de faire l'émeute, l'émeute n'aura pas lieu. Nous faisons tous les jours l'expérience de cette vérité. Si les fonctionnaires de Toulouse n'avaient pas paru au banquet, cette manifestation n'aurait pas eu certainement le caractère qui a indigné la France.

"Lorsque le Gouvernement voudra s'appuyer sincèrement sur les hommes d'ordre qui constituent la force vive de la nation, il verra à quoi se réduit ce que l'on appelle la République démocratique et sociale."

L'opinion très avancée préparait aussi un banquet au Mans; il paraît que la aussi les promoteurs de cette manifestation ont perdu du terrain:

"L'idée de cette réunion, dit l'*Union*, avait été accueillie avec faveur, parce que tout le monde n'y avait vu qu'une pensée d'union et de concorde. Aussi de nombreuses souscriptions avaient-elles été réalisées, et tout faisait espérer une véritable solennité; mais depuis quelques jours les choses, ont bien changé de face. De déplorables scènes sont venues prouver que sur plusieurs points de la France de semblables réunions avaient servi de prétexte aux agitateurs, l'Assemblée nationale a retenti des cris sanguinaires proférés dans quelques-uns de ces banquets."

M. Pance, préfet de la Sarthe, qui avait d'abord promis d'assister au banquet, a manifesté sa résolution de s'abstenir.

LE NOUVEL ARCHEVEQUE DE PARIS.—M. Sibour, nouvel archevêque de Paris, qui avait pris possession de son siége par procureur, le 12 de ce mois, a fait, le 18 octobre, à deux heures, son entrée solennelle dans l'église métropolitaine, où se trouvaient réunis le chapitre, les curés et les vicaires du diocèse, les séminaires, les communautés ecclésiastiques et une foule immense de fidèles avides de connaître leur premier pasteur.

Arrivé à la porte de l'église, le prélat a été complimenté par M. l'abbé Jaquemet, premier vicaire général, archidiacre de Notre-Dame et doyen du chapitre, qui, dans un discours plein d'à-propos, a rappelé au nouvel évêque que trois mois auparavant les murs du temple étaient ornées de devises funèbres à la louange du pasteur qui venait de donner sa vie pour ses brebis, et que cette Eglise de Paris, quittant son deuil, voyait arriver avec joie un pasteur disposé au même sacrifice, si Dieu l'exigeait de son cœur plein d'amour et de dévouement pour ses brebis. L'archevêque a répondu que telles étaient ses pensées, et qu'il était heureux d'entendre proclamer par une bouche amie les sentimens dont son cœur était plein. Il a ensuite été conduit à l'autel, qu'il a quitté après les prières prescrites par le cérémonial, pour monter en chaire, et adresser à son peuple une allocution sur les devoirs du pasteur à l'égard du troupeau, et du troupeau à l'égard du pasteur. Retourné à l'autel le prélat a reçu l'obédience de tous les prêtres de son clergé, qui sont venus deux à deux baiser son anneau et recevoir sa bénédiction. Cette cérémonie terminée, il a entonné du haut de sa chaire pontificale les vêpres de l'octave de St-Denis, premier évêque de Paris, à la fin desquels il a donné la bénédiction solennelle.

Après l'intonation de l'hymne d'actions de grâces, *Te Deum*, tout le clergé s'est mis en procession et a reconduit à l'archevêché le digne pasteur, qui, pour retourner chez lui, s'est vu entouré d'une foule considérable de peuple, auquel il a prodigué ses bénédictions.

L'archevêque de Chalcédoine et l'évêque nommé de Digne assistaient à la cérémonie. Aucun membre du gouvernement n'était présent à cause de l'importance de la seance de ce jour.

MORT DU COMTE BAILLET-LATOUR.—La *Gazette de Cologne* publie quelques détails nouveaux sur les circonstances qui ont accompagné la mort du comte de Baillet-Latour:

"Le comité des étudians était réuni dans la grande salle académique de l'Université. Il reçut du comité central une Adresse qui demandait entre autres le renvoi du ministère, que Radetzky fût rappelé et que toute l'armée fût placée sous les ordres des autorités civiles, le bannissement de l'archiduc Louis et de l'archiduchesse Sophie.

"L'archiduc Louis, oncle de l'empereur et fils de l'empereur Léopold II, est connu pour un des partisans acharnés du régime déchu; l'archiduchesse Sophie, princesse bavaroise, connue comme l'âme de la camarilla, est belle-sœur de l'empereur et femme de l'archiduc héritier présomptif, François-Charles-Joseph, qui ne se distingue pas non plus par son libéralisme et la sincérité de ses opinions.

"Cependant un tumulte effrayant régnait dans l'assemblée. Tout à coup un homme se précipite dans la salle. Il porte le costume des ouvriers, un tablier, une jaquette blanche; il est armé d'une énorme barre de fer ensanglantée. Il s'avance au pied de la tribune et présente en dialecte viennois le rapport suivant sur la mort du comte de Latour;

"Des cris de mort contre Latour se font entendre. Nous rentrons en ville pour le chercher. Nous parcourons d'abord le premier étage, et ne l'y trouvant pas, nous visitons le rez-de-chaussée. Nous le rencontrons, et je lui enfonce ma barre de fer dans la gorge. N'était-ce pas bien? Les autres lui assénèrent des coups de leurs instrumens sur la tête, mais moi je pensais qu'il fallait le pendre. N'était-ce pas bien? Nous l'attachâmes donc dans la cour à une corde qui se cassa. Alors nous le transportâmes dans la rue et le pendîmes à la lanterne. N'était-ce pas bien?"

"Un sentiment d'horreur parcourut l'assemblée. Quelques voix isolées osèrent seules crier: *Bravo!* Le président, révolté de ces horribles manifestations, s'empressa de faire évacuer la salle."

RETOUR DES HAVRAIS—On lit dans le *Journal du Havre*:

"Hier, vers trois heures de l'après-midi, les bateaux à vapeur le *Calvados* et la *Neustrie* faisaient, à quelques minutes d'intervalle, leur apparition au large, et saluaient la ville de deux coups de canon. En un instant la population a été sur pied et s'est portée dans la direction de la Jetée et du quai de l'avant-port, qui ont été rapidement garnis par des milliers de spectateurs, empressés d'accueillir à leur retour les gardes nationaux de Paris et du Havre, qui s'étaient rendus à Caen pour assister à la fête de la Fraternité.

"Bientôt on a vu les deux paquebots, bariolés d'uniformes, s'avancer rapidement et entrer dans le port au milieu des vivats de la foule, des fanfares des musiques militaires, des décharges de mousqueterie, et des cris mille fois répétés de: Vive la République! vive les Havrais! que faisaient entendre, avec une chaleureuse unanimité, les gardes nationaux qu'ils ramenaient."

QUESTION ITALIENNE,

DERNIÈRE PHASE DE LA MÉDIATION ANGLO-FRANÇAISE.

Les patriotes italiens, à la tête desquels se trouve l'abbé Gioberti, concentrent tous leurs efforts à Turin, pour pousser le roi de Sardaigne à recommencer la guerre contre l'Autriche.

Cédant à l'impulsion de ce parti belliqueux, la majorité du cabinet sarde a décidé de faire une démarche pressante auprès des gouvernemens français et anglais, en déclarant que, si les négociations résultant de la médiation anglo-française n'étaient pas assez avancées pour laisser espérer la prochaine conclusion d'une paix honorable pour les armes italiennes, la Sardaigne reprendrait l'offensive.

Telle est la véritable signification de l'envoi du marquis Ricci à Paris, destiné à remplacer le marquis de Brignoles-Sales, comme représentant de la cour de Turin auprès de la République française. Le marquis Ricci est, en quelque sorte, la personnification du parti qui demande la guerre à outrance. Lorsqu'au mois d'août dernier, le marquis Ricci vint à Paris pour demander l'intervention armée de la France, il n'hésita pas à déclarer que, plutôt que de signer l'armistice de Milan, il aurait mieux valu imiter l'exemple de Barberousse, et détruire la capitale lombarde de fond en comble, en sorte qu'il n'en restât plus pierre sur pierre.

Pour dissimuler la véritable portée de l'envoi du marquis Ricci à Paris, on a laissé croire que la France n'étant représentée à Turin que par un simple ministre plénipotentiaire, le roi de Sardaigne, d'après l'étiquette diplomatique, devait rappeler le marquis de Brignolles-Sales, qui est revêtu du caractère d'ambassadeur.

Mais nous ferons observer d'abord que, quoique la République française n'entretienne près des cours de Saint-James et de Madrid que des ministres plénipotentiaires (MM. Gustave de Beaumont et Lesse ps), l'Angleterre et l'Espagne ont accrédité à Paris des ambassadeurs.

Si, par là, ces deux puissances n'ont pas cru avoir dérogé à leur dignité, la Sardaigne pouvait d'autant plus continuer à entretenir un ambassadeur à Paris, que M. le marquis de Brignolles-Sales avait été accrédité avec ce même caractère auprès du général Cavaignac, à une époque où la République française n'était encore représentée à Turin que par un agent diplomatique de troisième ordre, M. de Reizet, qui y remplissait les fonctions de chargé d'affaires.

Toute autre considération à part, la suppression du poste d'ambassadeur à Paris, de la part du gouvernement sarde, a été motivé par le refus du cabinet français de placer à la tête des troupes piémontaises un général ayant acquis une réputation militaire dans les rangs de l'armée française. La cour de Turin a été contrainte d'avoir recours à un officier supérieur de l'émigration polonaise, au général Chrzanowsky, qui, pendant que M. Ricci doit rester à la demande de l'intervention française, organise déjà un corps d'observation de 30,000 Piémontais sur la rive droite du Tessin.

Quoique le marquis Ricci, pour des raisons que nous nous réservons d'expliquer une autre fois, n'ait pas été encore admis à présenter ses lettres de créance au chef provisoire de la République française, il a eu occasion de faire connaître, à défaut de droit, l'objet spécial de sa mission.

Les convenances exigeaient que le gouvernement français, avant de répondre, consultât le cabinet britannique, avec lequel il avait offert en commun la médiation pour la pacification de l'Italie. La réponse de lord Palmerston, si nous sommes bien renseignés, se laisse réclamer en peu de mots: l'Angleterre a fait tout son possible pour détourner le roi Charles-Albert d'une lutte, à force inégale, contre l'Autriche. Le résultat de la campagne entreprise par l'armée piémontaise en Lombardie a prouvé combien les prévisions du cabinet anglais étaient exactes. La reprise des hostilités amènerait une guerre d'extermination en Lombardie, puisque le maréchal Radetzki sacrifiera son dernier homme avant d'abandonner la position fortifiée qu'il vient de prendre depuis la rive gauche du Tessin jusqu'au cœur de la Venetie.

Lord Palmerston ajoute que les derniers bouleversemens politiques à Vienne ne laissent pas espérer que les négociations relatives à la solution pacifique de la question italienne puissent être renouées avec le gouvernement autrichien aussi promptement qu'il serait à désirer; que par conséquent, si la Sardaigne refuse de confier plus longtemps les destinées de l'Italie à la sagesse et au zèle des deux puissances amies, le cabinet britannique s'empressera de retirer son concours à l'œuvre de médiation, laissant au cabinet de Turin, avec la liberté de son action, toute la responsabilité du cas éventuel où l'armée piémontaise subirait une nouvelle défaite, dont les suites deviendraient ou ne peut plus funestes à la cause italienne.

Le gouvernement français a émis, quoique en d'autres termes, une déclaration analogue. Depuis l'époque où fut combinée la médiation anglo-française, le cabinet de Paris avait envoyé en Piémont plusieurs officiers d'état-major, avec la mission secrète d'exploiter la véritable situation stratégique du roi Charles-Albert, en évaluant exactement les forces dont celui-ci pourrait disposer, au cas où les hostilités contre l'Autriche seraient reprises. La conclusion de ces différens rapports est, dit-on, que si le soldat piémontais, considéré individuellement, mérite tout éloge, l'armée sarde pèche par son organisation défectueuse, en manquant d'officiers et généraux capables, et surtout de cet ensemble qui est l'élément vital du succès.

Sous l'empire de pareilles circonstances, la France ne saurait partager la confiance du cabinet sarde, et encore moins l'encourager à recommencer la guerre à l'ouverture d'une saison si peu favorable aux opérations militaires, surtout dans un pays qui, comme la Lombardie, pendant l'automne, est exposé aux inondations, à cause des nombreuses rivières qui le sillonnent.

Quant à la question de savoir jusqu'à quel point la Sardaigne pourrait compter sur l'appui matériel de la France pour continuer la guerre, le cabinet de Paris ne paraît pas vouloir s'expliquer, pour le moment, là-dessus, et encore moins prendre un engagement quelconque. Il donne pour raison que la tournure des événemens en Allemagne menace de produire les complications diplomatiques les plus graves, pour lesquelles il doit, dans l'intérêt de la dignité de la France, garder toute la liberté de son action. Décidé à faire respecter par la Russie le principe de non-intervention par rapport à l'Allemagne, le gouvernement français se voit à son tour contraint à s'y conformer par rapport à l'Italie.

ROME.

On écrit de Rome, le 4 octobre:

"Nul événement de quelque importance n'a signalé ces derniers jours. Le nouveau ministère prépare dans le silence son projet d'avenir; la capitale et les provinces rentrent de plus en plus dans leur repos normal. Je ne veux pas dire pour cela que l'ordre soit totalement rétabli, que tous les esprits soient calmes, que le gouvernement n'ait pas à veiller et à agir. La tranquillité présente, il ne faut pas se le dissimuler, est une tranquillité de surface, mais c'est déjà un progrès.

"Le ministère comprend cette position; il vient de décréter la création de deux lignes télégraphiques, dont l'une ira de Rome à Ferrare en passant par Ancône, l'autre de Rome à Civita-Vecchia. Cette mesure, indépendamment de son utilité incontestable, flatte la vanité nationale, et ici ces flatteries sont de puissans instrumens du gouvernement. Un second décret décerne des secours aux veuves ou aux orphelins des victimes de la guerre. Un troisième, en forme de notification, rappelle le règlement en vigueur sur les publications périodiques. A propos de cette notification, nous citerons un proverbe romain qui dit: "L'ordonnance du jeudi tombe en désuétude le dimanche." Le proverbe restera-t-il vrai? Il y a des paris pour et contre.

"Les bruits d'une protestation de l'ambassadeur de France contre la nomination du ministre de l'intérieur, que je vous avais transmis sous toute réserve, manquent de fondement. M. Rossi a eu cette semaine diverses entrevues avec M. d'Harcourt; on prétend même qu'il a dîné au palais de France.

"Un fait qui donnera l'idée de l'incurie et de l'insouciance avec laquelle on administrait les finances de l'Etat est le chiffre des pensions accordées soit à un titre, soit à un autre, depuis la publication des statuts, c'est-à-dire depuis moins d'une année. Ce chiffre s'élève, je crois être bien informé, à la somme énorme de 120,000 scudi, environ 600,000 fr. La raison en est bien simple, chacun des ministres qui se sont succédé dans les différens départemens voulait s'y entourer d'hommes qui eussent ses idées, et pour leur trouver des places, il *jubilait* (c'est le mot consacré pour dire mettre à la retraite avec les émolumens de l'activité) l'employé dont la charge devait être occupée par un autre. En combinant les mutations qui suivent ces changemens de règne dans le nombre de celles dont nous venons de parler, on peut dire qu'un tiers de Rome se trouve ainsi *jubilé*.

"L'idée, au moins inopportune en ce moment, d'une Diète italienne imitée de la Diète allemande a rencontré beaucoup de faveur dans les clubs. On y a même proposé de donner aux élus qui se rendraient à Turin une espèce de mandat populaire. Mais comme le peuple ne peut être consulté, on a décidé qu'il était suffisamment représenté par les différens cercles politiques de la ville et de l'Etat, et l'on a invité ces cercles à donner leur approbation aux choix déjà arrêtés par le *Circolo Romano*. Le plus connu de ces élus est le représentant Sterbini. Or le club romain représentait la véritable opinion italienne comme votre banquet du Chalet représentait l'opinion de la France: menterie audacieuse des deux partis."

—Le fait suivant peut donner une idée de la faible rémunération que reçoivent en général les savans en Angleterre. Les appointemens du concierge de la chambre des communes s'élèvent annuellement à 74 livres sterling de plus que ceux de l'astronome royal et du premier bibliothécaire du Musée britannique; et le quinzième aide de l'astronome royal est payé juste autant que le portier de la chambre de conseil de l'amirauté.

—La consommation de l'opium augmente beaucoup en Angleterre. Dans le mois de mai 1847, on n'en avait importé que 3,053 livres; on en a importé 7,089 livres, pendant le même mois de 1848. L'importation totale, pour l'année 1847, a été de 24,029 livres. Les ouvriers des fabriques que les sociétés de tempérance sèvrent à grand'peine de l'usage immodéré des boissons fermentées, s'en dédommagent en s'adonnant à l'excès non moins déplorable de l'opium.

ANGLETERRE

CRISE SUR LES ACTIONS DE CHEMINS DE FER.

Les actions de chemins de fer sont en ce moment frappées d'une dépréciation excessive en Angleterre. La fièvre des spéculations les avait fait monter à un taux déraisonnable. La réaction s'est produite avec tout aussi peu de mesure. Il est à remarquer, du reste, que si la baisse a été surtout rapide dans ces derniers temps, elle avait commencé dès 1846. Le petit tableau suivant, qui présente les variations survenues dans les cours des trois principales lignes, permettra de saisir d'un coup d'œil le caractère de cette réaction:

Cours des actions de 100 livres sterling.

		North Western	Great Western	Midland Counties
Janvier	1845	229	155	116
Janvier	1846	224	150	141
Janvier	1847	196	130	130
Janvier	1848	153	103	115
Février	—	147	102	116
Mars	—	130	93	100
Avril	—	128	86	98
Mai	—	137	97	107
Juin	—	124	90	102
Juillet	—	127	90	106
Août	—	116	84	98
Septembre	—	111	80	84
Octobre	—	103	74	77

On voit que la décadence a été presque toujours soutenue depuis 1846. En rapprochant ces cours de ceux qu'avait le 3 0/0 consolidé aux mêmes époques, on est obligé de reconnaître que la situation générale des affaires n'a pas seule influé sur le prix des actions de chemins de fer, car le 3 0/0 n'a baissé que de 15 0/0, alors que les actions des meilleures lignes baissaient de 40, 50 et 60 0/0.

A Londres, on attribue cette crise spéciale aux ventes nombreuses qu'ont faites les capitalistes qui avaient prêté des fonds sur dépôt d'actions. A mesure que les titres remis entre leurs mains perdaient de leur valeur sur le marché, leur garantie diminuait, et alors, pour se couvrir de leurs avances, ils vendaient ces titres, ce qui précipitait de plus en plus la baisse et augmentait la panique. Les appels simultanément faits par un grand nombre de lignes n'ont pas peu contribué non plus à amener ce résultat, qui préoccupe vivement le public anglais.

Comme les actions sont tombées bien audessous de leur valeur réelle, valeur constituée par les dividendes distribués chaque semestre, il est probable qu'elles ne tarderont pas à se relever. L'argent, qui abonde en ce moment en Angleterre, recherchera bientôt ces placemens redevenus très avantageux dans les cours actuels.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO. UN.

Séance du lundi 13 novembre 1848.

Le Conseil devait se réunir ce jour.—Une demi heure après l'heure fixée pour la séance du Conseil, l'honorable J. Génois, recorder et président, monte au fauteuil.

Les membres présents sont MM. les aldermen Gourdain et Guthe.

Faute de quorum le président ajourne le Conseil à lundi prochain 20 du courant, à 6 heures P. M.
Js. REYNES, Secrétaire.

DÉCÉDÉE hier matin à 4 heures, Mme G. GONZALES, née LOUISA DURUISSEAUX. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu cet après-midi à 3 heures.

Son corps est exposé rue St Ferdinand, entre Craps et Amour, d'où le convoi funèbre partira.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Indiana, Bennett, pr New-York.
Camera, Dunbar, pr Boston.
Columbus, Baleh, pr Liverpool.
Espindola, Barstow, pour le Havre.
Lapland, Simpson, pr Liverpool.
Brick Union, Hooper, pr Baltimore.
Quadruple, Verey, pr Bermuda.
Galveston, Bradford, pr Nassau.
P Soule, Smith, pr la Havane.
Goelette Sarah Elizabeth, Webb, pr Pensacola.
Adeline, Heala, pr Matagorda.
European, Bronet, pr Campêche.

ARRIVES

Navire Geo Hatcher, Hauman, de Boston.
Toronto, Parker, de New York.
Amelia, Henderson, de Boston.
Viola, Jamison, de New-York.
Desdamona, Emerson, de Galveston.
Brick Josephine, Pitcher, de la Havane.
Amulet, Robinson, de Thomaston.
Monequita, Paris, de la Havane.
Goelette Macon, Hilton, de New-York.

—STEAMERS.—

United-States, Hackstaff, de New York.
Maria Burt, Ottway, de Galveston.
Courrier, Martin, de la Balise.
Caddo, Graham, d'Alexandrie.
Gen Washington, Shooly, de Louisville.
Mobile, Sutton, de Mobile.
Gen Lane, McPherson, de Louisville.
Hard Times, Wilson, Yazoo City.
Ellen, J Snapp, d'Alexandrie.
Algoma, Claveland de St-Louis.
Julia, Parr, de Louisville.
Rockaway, Reed, de Cincinnati.
Andrew Jackson, Eckert, de Cincinnati.
Elisha, Landry, de Bâton-Rouge.
Pike No 9, Montgomery, de Louisville.
Belle Créole, Champonier, de Bayou Sara.
Luna, Fairchild, de Bayou Sara.

DE NEW-YORK A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Navire à vapeur Crescent City, samedi 11 Nov.
Navire à vapeur Galveston, samedi 4 Nov.
Navire à vapeur Falcon, mercredi 15 Nov.

Assurance Mutuelle du Soleil.

NEW-YORK, 1er novembre 1848.

L'ETAT suivant des affaires de cette compagnie est publié conformément à l'article 10 de l'acte de son incorporation.

Primes sur les assurances non compris dans le tableau du 4 octobre 1847,		$849,785 98	
Primes reçus pour l'année finissant le 4 octobre 1848 pour assurances maritimes,	$930,824 96		
Assurances contre l'incendie,	199,582 70		
		1,030,407 66	
		$1,870,193 64	
Primes gagnées pendant l'année ci-dessus,		1,034,853 46	
Moins les primes remboursées,		44,263 35	
Primes non gagnées,		$ 990,630 11	
Pertes pendant la même période sur les Assurances Maritimes,	$476,990 06		
Sur Assurances contre l'Incendie,	63,953 83		
	540,873 89		
Renouvellement d'assurances pendant l'année,	20,740 51		
Dépenses, salaires, loyer de bureau, livres, papiers, chauffage et éclairage,	27,778 39		
		589,398 79	
Profit net pour 1848,		395,231 36	
Le montant des bons émis pour les profits en 1842, 1843 et 1844 et réduits en 1845. laissant,		128,858 50	
Montant des bons émis pour profits de 1846,		367,480 00	
Montant des bons émis pour profits de 1847,		386,171 22	
Profit net pour 1848,		395,231 36	
Profit total,		$1,268,741 63	

L'actif de la Compagnie, au 4 octobre 1848, se composait comme suit:

Bons et hypothèques,	$1,040 40
Bons des Etats Unis, bons de la ville de New-York, et prêts sur les fonds et les bons du trésor des Etats-Unis,	603,337 00
Argent,	59,785 67
Intérêts sur bons, hypothèques et prêts,	8,868 00
Billets à recevoir,	474,856 00
Primes non collectées.—Bons de diverses compagnies d'Assurances Mutuelles,	7,107 63
	$1,283,116 30

Le Conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende de 40 p. 0/0 sur les primes gagnées pendant l'année qui s'est terminée le 4 octobre 1848, et pour lesquelles des certificats seront émis à partir du 1er janvier prochain; ainsi qu'un dividende de 6 p. 0/0 comptant, sur les bons émis jusqu'à ce moment et payables après cette date. Le Conseil d'administration a résolu en outre que la balance des certificats de profits, dont l'émission a été autorisée pour les années 1842, 1843 et 1844 et réduite en 1845, (ladite balance s'élevant à 128,858 50 c.), soit rachetée et payée aux détenteurs ou à leurs représentants légaux à partir du 31 décembre prochain, époque à laquelle les certificats ne porteront plus d'intérêt. Les certificats devront être produits au moment des paiements et livrés pour être cancellés. Les détenteurs recevront en retour un certificat qui leur donnera le droit de toucher une partie de ce qui pourra être plus tard remboursé à la Compagnie, pour droits prélevés sur les marchandises détruites par l'incendie de Broad street, au mois de juillet 1845.

Par ordre du Conseil:
JOHN WHITEHEAD, Secrétaire.

L'agence de cette Compagnie à la Nlle-Orleans, continue à assurer contre l'incendie et contre les risques de la navigation, aux primes les plus modérées.

L. MATTHEWS, Agent.
Encoig. Camp et Commune.
15n—16f

A LOUER—Une belle maison No. 66, rue Dauphine, composée de dix chambres dans le bâtisse principale, chambres de domestiques et cuisines, une chambre à laver et un cellier, une cour pavée, une belle citerne et hangar.
DE FOREST & CO.
8nov 29, Douane

Docteur J. Baron Clemente.

CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brahin.
21 idem—1m

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 16 Novembre 1848;
La seconde représentation de
LA FAVORITE.
Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.
On commencera à 6 heures et demie:

JOURS DE SPECTACLE:
Les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

HOSPICE DES ORPHELINS.

En se référant à notre partie anglaise nos lecteurs verront que la vénérable sœur Regis bien connue de notre communauté comme surintendante de l'Hospice des Orphelins dans la rue du Camp, fait un appel à la générosité des dames de la Nlle Orleans. Il s'agit de légères contributions individuelles pour aider à l'achèvement d'une chapelle que l'hospice ne peut construire avec ses propres moyens, sur le terrain adjacent à l'ancien établissement. Les dames qui seraient disposées à contribuer à cette bonne œuvre pourront s'adresser à Mme Barnes, rue Royale.
13 nov—2f

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français LA LOUISE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce navire.
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
15 nov

Le navire JAMES PERKINS, capitaine Hall, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la halle aux légumes. Les consignataires prient les destinataires de faire leur entrée en douane et venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans les cinq jours de cette date, autrement elles seront envoyées dans les magasins publics à leurs frais et risques.
AUG. MOLIER.
14 nov—5 90, rue St Louis.

MLLE. A. MANSUY,
RUE DE CHARTRES No 60.
A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle ouvrira, lundi, 20 novembre son assortiment de CHAPEAUX D'HIVER et de grandes nouveautés de tout genre.
N. B. On demande des ouvrières. 15nov—3

Mme NORES

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle Orleans, qu'elle fera l'ouverture de ses MODES D'HIVER, Samedi 18 novembre. 15nov—1f

AVIS—Le public est par le présent averti de ne pas recevoir ou négocier un CHECK tiré par le soussigné sur la Banque du Canal, de la somme de soixante quatorze piastres et 74 cts, attendu que le reçu qu'en a été donné a été pris de force des mains d'un jeune homme, et que ce check est entre les mains d'un individu nommé E. Cannon.
M. BARNETT,
15nov—3 13, rue du Camp

UN jeune homme, parlant français seulement, désirerait trouver un emploi soit comme cocher dans une maison particulière, ou conducteur de drays. Il entend très bien sa profession et sait parfaitement soigner les chevaux. S'adresser au bureau de l'Abeille. 15 nov—1

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,
le 15 novembre 1848.

EN vertu des ordonnances existantes j'adjugerai à l'enchère, le 2me lundi de décembre prochain, à midi, au bureau de la mairie, la ferme de la halle aux boucheries et celle de la halle aux légumes de la première municipalité, ainsi que la ferme de la halle du faubourg Tremé, dans ladite municipalité; chacune pour le terme d'une année, à partir du premier janvier prochain 1849, conformément aux ordonnances. Les conditions seront annoncées au moment de la vente.
A. D. CROSSMAN,
15 nov Maire.

CIGARES de la Havane—200,000 des meilleures cigares de la Havane, comprenant un assortiment complet de Regalias et Millares des premières marques, en déchargement du brick Millaudon, à vendre à très bas prix, par
J. M. CABALLERO,
15 nov 32, Vieille Levee.

5 piastres de recompense.

ÉGARÉ le 13 courant un petit chien noir anglais, à rats, ayant la mâchoire inférieure très avancée et les pattes jaunes. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez NICOLAS JOLY,
15 nov—1 101, rue des Bons-Enfans.

Perdue ou volée.

UNE petite vache rouge a disparu de chez le propriétaire, depuis avant-hier, dimanche, 12 novembre. Celui qui la ramènera où la ferait retrouver recevra une récompense raisonnable. S'adresser rue Royale, No 87. 15 nov

POTASSE rouge en baril, de blanche de Sel de soude et super carbonate de soude. Or en feuilles pour dentistes. Diamants pour vitriers; Sulfate de quinine; Calomel à la vapeur anglais; Opium de Smyrne, importation directe par Bordeaux, &c. En débarquement et à vendre par
H. BONNABEL, Droguiste en gros,
15nov Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux.
20 barriques vin Montferrand.
20 do do Grave, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
15nov 17 et 19, St Louis

SARDINES A L'HUILE—3,000 demi caisses sardines de la nouvelle pêche, à vendre par
O. VALETON & Co,
15nov 21, Tchoupitoulas

PRUNEAUX—30 demi caisses pruneaux de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & Co,
15nov 21, Tchoupitoulas

QUININE—700 onces sulfate de Quinine de Farr, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
15 nov Encoignure Magasins et Commune

TEREBENTINE.—15 barils térébenthine, en déchargement du navire Wabash, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
15 nov enc. Magasins et Commune.

CARREAUX DE VITRES—300 caisses vitres, grandeurs assorties, en magasin, et à vendre à très bas prix par
NATHAN JARVIS & CO,
15 nov enc. Magasins et Commune.

HUILE DE VITRIOL—40 carboys huile de vitriol, en magasin et à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
15 nov Enc. Magasins et Douane.

CACAO.—10 sacs de Guayaquil, en débarquement du brick Millaudon, à vendre par
B. VALLS, 37 Commune.
15 nov.

CIGARES de la Havane—140,000 de différentes marques, en débarquement du brick Millaudon, à vendre par
B. VALLS,
15 nov 37, Commune

CIGARETTES—17 barils et 3 demi do. en débarquement du brick Millaudon, à vendre par
B. VALLS, 37 Commune.
15 nov

SOCIETE SUISSE DE BIENFAISANCE.

UNE assemblée générale de la Société Suisse de Bienfaisance aura lieu jeudi le 16 novembre, à 6 heures et demie précises, à la SALLE D'ARMES de la COMPAGNIE DES CARABINIERS suisses, pour prendre en considération les règlements offerts par le comité provisoire.
14 nov

Modes et Nouveautés.

Mme MARCHAND a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir, de Paris, un riche assortiment d'articles d'hiver, tels que, soieries, chapeaux, capotes, manteaux, mantilles, dentelles noires et blanches, broderies et fantaisies; aussi capotes et manteaux d'enfants, qu'elle vendra à des prix modérés. Rue Royale, No. 106, entre St Louis et Conti.
4nov—5f

MAISON DELOUVRE
Rue Royale, No 141.

MLLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera jeudi 16 novembre, l'ouverture de ses chapeaux et autres marchandises d'hiver.
14 nov—6f

AVIS AUX FAMILLES,

CONSACRANT tout son temps et donnant toue ses soins aux élèves du WASHINGTON HIGH SCHOOL, M. de la Gracerie à l'honneur de prévenir les familles qu'il ne donnera plus de leçons particulières.

Pour répondre aux instances honorables qui lui ont été faites, M. de la Gracerie ouvrira, pour les dames et pour les jeunes personnes, le 4 décembre prochain, à 7 heures du soir, dans les vastes salles du WASHINGTON HIGH SCHOOL, des cours supérieurs sur la grammaire française, sur l'histoire générale; sur la géographie descriptive et l'histoire naturelle.

Ces cours qui seront suivis *gratis* par les élèves de la première classe de l'institution dirigée par Mme de la Gracerie, auront lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

La série des cours sera terminée le 15 mars 1849. Pour les conditions s'adresser au WASHINGTON HIGH SCHOOL, rue de l'Esplanade, 35.
14 nov—1m—3ps

CHANGEMENT DE DOMICILE.

[illegible]
16nov

EN débarquement du navire Victoria, de Bordeaux, [illegible]
20 barils [illegible]
2 barriques vin vieux Château Belae.
FERRON Frères,
9 nov Enc. Royale et Dumaine.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIS marrons de chez le soussigné au mois d'octobre dernier, le griffe créole HENRY, âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, ayant appartenu à M. Maillé de Covington, de l'autre bord du lac.

Aussi:—Le nègre américain NED, âgé d'environ 45 ans, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces, tonnelier de son état, ayant appartenu à M. Saulé. Il a habité la paroisse St-Bernard pendant quelques années.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque les logera dans une des geoles de la ville, ou les ramènera au No 136, rue Bourbon, ou 25 piastres pour l'un des deux.
14 nov—4f

Marchandises d'Automne.

Bon marché pour les Dames. Cheap Cash Store, encoignure Bienville et Bourbon.

CACHEMIRES nouveaux.
Mousseline de laine riche.
Cachemire d'Ecosse à carreaux.
Tartan à carreaux, pour habillements d'enfants.
Indiennes américaines et anglaises.
Cotonnades françaises, anglaises et américaines.
Bas et chaussettes, merinos et coton.
Couvertures de laine de toute grandeur, &c.
Continuellement en main un vaste assortiment de marchandises sèches.
25 nov

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il continuera en cette ville comme par le passé, les affaires de commission en général ainsi que les importations sous la raison de
H. G. DUVIVIER.
19 oct—1m

200 paquets de Thé anglais G. G. à vendre par
S. HAMPEREAU & Co,
27 oct No. 22, rue Condé.

Aux Consuls de déchargement et Drogueries.

L'AVENIR nous ne payerons de charroi qu'aux personnes employées qui seront porteurs de notre ordre.
DE FOREST & CO,
9nov 29, Douane

HUILE DE FALAISE—A vendre par
ALFRED SHARPY & CO.

Prospectus du Pictorial Advertiser de la Nouvelle-Orléans.

LA population croissante de notre ville et l'agrandissement de son commerce avec l'intérieur, nous a donné l'idée d'établir un livre d'annonces qui, étendant les moyens de publicité, deviendra très utile au commerce. En conséquence nous avons l'intention de publier un ouvrage sous le titre de PICTORIAL ADVERTISER, destiné aux avis et aux annonces, et imprimé avec tout le luxe et tout le soin possible.

Ce livre sera richement relié; les avis seront imprimés sur du papier de différente couleur et avec de l'encre de différente couleur.

La page du titre sera ornée d'une vue de la Nouvelle-Orléans, et il y aura en outre une carte de la ville avec le nom de toutes les rues et des places publiques, destinée à servir de guide aux étrangers qui visitent la Nouvelle-Orleans.

Les termes du PICTORIAL ADVERTISER sont comme suit:

Chaque annoncé payera suivant la dimension de son avis et l'ouvrage sera distribué gratis. Un exemplaire sera déposé dans tous les lieux publics, hotels, &c, et à bord des steamboats, ou navires faisant les voyages réguliers de ce port. Il sera également envoyé dans toutes les principales villes sur le fleuve, ainsi que dans les Etats voisins. Sa distribution en un mot sera jusqu'à un certain point guidée par la volonté des personnes qui le patronneront.

Ce livre offrira un moyen de publicité très avantageux; en belle apparence excitera la curiosité de tout le monde, et les avis qui seront dans cet ouvrage [illegible] minutieusement examinés.

Des entreprises de ce genre ont eu un grand succès dans les villes du Nord, surtout quand elles ont été également bien liées, où les transactions commerciales s'étendent sur un champ plus vaste. Les milliers de voyageurs qui arrivent tous les jours en notre ville, désirant souvent faire une étude particulière des lieux qu'ils vont visiter: cet avantage sur ceux offert par notre livre qui se trouvera à bord de tous les steamboats et qui, tombant sous leur main, en leur donnant le moyen d'occuper une heure de loisir, leur indiquera les lieux où ils pourront traiter de leurs affaires. Comme on le voit, une circulation aussi immense sera d'un très grand avantage aux personnes qui désirent donner de la publicité à leur industrie. La beauté du volume attirera l'attention de tout le monde, et une fois l'examen commencé, la diversité des caractères et des couleurs engagera le curieux à poursuivre son investigation, et ce une fois répandu dans les hôtels, pensions et lieux publics de la ville et des villes voisines, son influence sera considérable. Cet ouvrage une fois terminé contiendra 300 pages et sera tiré à *Deux mille cinq cents exemplaires.*

Conditions—Une page: $25 la demi page: $7 le quart de page, et $2 pour un espace moins grand. Les avis occupant plus d'une page paieront $20 la première et $15 chaque page suivante. Les personnes qui désirent avoir leurs avis dans les deux langues, pourront employer les pages en regard. Les annonces gravées sur cuivre et celles qui devront se dépinger, seront soumises à des conditions particulières.

Les personnes qui désireront des copies extra pourront se les procurer à $1 la copie, pourvu que l'ordre en soit donné avant que l'ouvrage soit commencé.

Le paiement ne sera réclamé que lorsque l'ouvrage sera terminé et une copie remise au souscripteur. On voit par ce fait que les éditeurs font toutes les avances de l'entreprise sans que les patrons courent les risques de perdre par accident, mais en recevant du tout notre entière.

Une personne autorisée à traiter est notre nom se présentera chez les marchands, négociants, manufacturiers, &c pour prendre leurs avis ou, si on le préfère, on peut s'adresser directement à notre bureau. Les personnes qui ont l'intention de patroniser cette entreprise sont invitées à envoyer leurs avis le plus tôt possible.

COOK, YOUNG & Co,
Price current office,
1er nov—1m Encoignure Camp & Gravier.

BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE.

UNE belle propriété située rue St Philippe, entre les rue Bourbon et Dauphine, portant le No 110, mesurant 31 pieds 11 pouces de face sur 162 pieds 2 pouces de profondeur; ensemble les améliorations: consistant en une maison de maître à 2 étages, cuisine haute, porte cochère, remise, écurie, water works jusqu'au 1er étage, four briquetée sur toute la longueur du terrain, &c.

On peut visiter la propriété à toute heure du jour.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et intérêt, divisés par coupons, à la convenance du vendeur. Pour plus amples informations, s'adresser au No. 55, rue de la Vieille Levée.
16nov—10fjo.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES
Dirigée par Mme GRANET.

CE pensionnat, un des plus anciens de la Nouvelle-Orléans, est toujours situé rue Douane, 86, entre Royale et Bourbon.

Il reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Les cours dans les diverses branches de l'enseignement y sont également poursuivis en anglais et en français, et toutes les classes sont en plein exercice.
21oct—3m

A VENDRE en magasin, pour clore diverses factures:
15 barriques vieux vin de Léoville et St-Julien.
20 do bon vin au-dessus de l'ordinaire pour familles.
20 do vieux vin de Moussillon.
30 demi barriques vin Haut Sauterne.
10 barils vin de Médoc. 30 do Porto.
30 barils vinaigre français.
6 quarts de pipes vieux Cognac, marque le Coq 1808.
150 caisses vin rouge St Julien Medoc.
25 do do vin blanc, en 24 demi bouteilles.
100 do absinthe suisse et diverses marques.
20 do do Kavanjel & Brunston.
10 do fraises, framboises au jus, Tyrauneau.
30 do prunes à l'eau de vie, diverses marques.
30 do poires à l'eau de vie, diverses marques.
100 do cerises, do do do 12 vin Muscat, premier qualité, 12 balles de 20,000 bouchons pointus, 2 balles de 15,000 do, 4 balles 15,000 do réguliers 15 balles de 20,000 do do, 12 bouchons vides de 1 litre.
6 caisses feutres français pour doublage de navire.
N. DUDOUYT,
13 nov 13 rue Toulouse.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
20 demi pipes esprit de vin Godard.
20 quarts do do do.
20 barils vinaigre blanc.
6 barriques vin rouge, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
13 nov 17 et 19 rue St Louis

CIGARES—100,000 cigares en débarquement du brick Heroine, comprenant un assortiment complet de toutes marques et qualités, à vendre en quantité à la convenance de l'acheteur.
J. M. CABALLERO,
10 nov 32, Vieille Levée.

CIGARES—31,000 en débarquement du brick Salvadore, comprenant les meilleures marques, à vendre à bas prix et en quantité à la convenance des acheteurs par
J. M. CABALLERO,
12 nov 32, Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—282 caisses en débarquement des navires Alabama et Thracian, à vendre par
R. G. HOBBS,
8nov 24, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Esperance, du Havre, le soussigné offre à vendre 15 meules fromage de Gruyère fin.
D. LANATA,
8 nov 9 et 10, rue Jefferson.

COTONS écrus, Indian Heads et Lawrence en débarquement du navire Dunn de Boston:
50 balles coton écru Indian Heads.
50 do do Lawrence
A vendre par McDOWELL & PECK,
9 oct 25 Gravier.

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
14nov 92, rue St-Louis

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Espérance, du Havre:
100 demi paniers champagne en demi-bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
9nov 17 et 19, rue St Louis.

RECU par le navire Harmonie, du Havre:
150 paniers champagne, marque du Navire, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
9nov 17 et 19, St-Louis

SUCRE—375 caisses sucre blanc en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
9 nov 28, Vieille-Levée.

SUCRE—300 caisses sucre blanc et jaune, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
9 nov 28, Vieille Levée.

TABAC—400 balles tabac de Cuba, en magasin, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
9 nov 28, Vieille Levée.

CIGARES—400 milliers Regalias et Millares, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
9 nov 28, Vieille Levée.

COUVERTURES Espanoles—15 balles couvertures françaises, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
8nov 17 & 19, St Louis.

VIN ROUGE en barrique et caisse:
100 barriques Montferrand bonne qualité,
40 barriques Médoc bonne qualité,
10 do do supérieur,
945 caisses do ordinaire, en débarquement du navire Vistula, venant de Bordeaux, et à vendre à de bonnes conditions par
A. CARRIERE,
6 nov 28, Vieille Levée.

BOUCHONS en balles.—7 balles bouchons pointus de 20,000 chaque,
4 balles bouchons aux pointus de 20,000 chaque,
1 do do à demi-bouteilles, en déchargement du navire Vistula, de Bordeaux, à vendre par
A. CARRIERE,
6 nov 28, Vieille Levée.

FRUITS AU JUS.—25 caisses reçues par le navire Amérique, à vendre par
A. CARRIERE,
6 nov 28, Vieille Levée.

Sucre, Cigares, et Café.

508 caisses sucre blanc et brun.
30 sacs café.
120 milliers cigares de la Havane 1re qualité, en déchargement du brick Salvadore et à vendre au plus bas prix par
COSTA & Co,
1er sept. 2, Front Levée.

CHAUX—1300 barils chaux fraîche, en débarquement des bateaux Mamelouk et St Paul à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
30 avril Vieux Bassin, ou marbre yard.

A VENDRE—Soixante barriques de 160 gallons chaque, et cent barils de 40 gallons.
S'adresser à bord du navire Timoléon, de l'autre bord du fleuve, ou à
L. H. GALE,
30sept 23, rue Commune.

RECU et à vendre à la pharmacie, encoignure Dauphine et Douane:
Pilules de Lartigue, sirop de pointes d'asperges, sirop de digitale de Labelonye, Anti-glaireux de Guillie, sirop de Lamouroux, sirop de Briant, pilules de Vallet, sirop de Portal.

Ainsi qu'un assortiment complet de bandages, pinces à cautères, pois d'Iris, articles de Fyla, etc. etc.

Le bureau du Dr. Lambeaux est dans le même local. Ses heures de consultation sont de midi à trois heures.
3 oct

CIGARES, CAFE et SUCRE, en débarquement du brick Salvador—
100 milliers cigares de la Havane, diverses marques.
200 sacs café vert de la Havane.
250 caisses sucre blanc de la Havane.
25 do do brun do do
A vendre par COSTA & Co,
No. 2 Front Levée.

SACS EN PITRE—[illegible] sacs de pitre de 2 1/2 boisseaux de seconde main. A vendre par
McDOWELL & PECK,
8nov 25, rue Gravier

Maison à Louer.

UNE jolie maison [illegible]

Fantaisie et Marchandises sèches.
P. W. WOODLIEF, 27, rue de Chartres.

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient de faire l'ouverture, au magasin indiqué ci-dessus, d'un magnifique assortiment de marchandises FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES, SUISSES et AMÉRICAINES, sur lesquelles il appelle son attention toute particulière. Son stock se compose en partie des articles suivants:

Cachemires et mousselines de laine brodées riches, unis et à dessins; Oporto unis, satins changeants et à dessins, soieries noires, alpagas et unies; mérinos, alpacas noir et en couleur, bombazines noires, indiennes françaises et américaines, châles en soie et en cachemire, châles de crêpe et de Canton, cols et pèlerines brodés, châles et mouchoirs de coton, linge de table diapré, mouchoirs de poche en toile, de brodés nouveau genre, bas de soie, de coton et de laine, de coton blancs et en couleurs, [illegible] guêtres, bas de laine, gants et gants de laine, [illegible] [illegible] ...

[illegible]

AUSSI CRÊPE RAMAGE POUR ROBES, article supérieur.

Flanelle brune et blanche de Canton.

Aussi un assortiment complet de boutons de St. Etienne, [illegible]
[illegible] 24 nov

J. LEVOIS,
No 47, rue de Chartres.
(Au premier.)

OFFRE à vendre, en débarquement du navire Espérance du Havre, les marchandises suivantes:
1 caisse rubans satinet velours façonnés No 6 à 12.
1 do do satin uni, couleurs assorties, 1 à 12.
1 do cravates satin façonnés, Grenadines et Bazinghams.
1 do dentelles noir assortis et rubans gaze portés.
2 do bareges mousseline et satinés.
1 do do satin noir et à satins assortis.
1 do franges et effilés satins couleurs et noires.
1 do mouchoirs à fichus et brodés rayures.
1 do pèlerines, cols et galons applications tulle.
1 do bretelles gommes et soie extra riches.
3 do parapluies et parasols soie 30 et 32 pouces.
1 do crêpes nuancés, châles et couleurs.
2 do gants et mitaines filet unis, noirs et blancs.
1 do chapeaux feutre noir, gris et blancs.
1 do fleurs, mondaines, garnitures, etc.
1 do sparteries, cabottes, biscuits, etc.
2 do parfumeries de Monpellier.

Aussi d'importations récentes:

Soieries pour chapeaux, satin, poule de soie et gros de Naples de toutes couleurs, cachemir d'Ecosse, mousseline laine, guinghams d'hiver 4-4, indiennes françaises, mousseline brodée, damassée et à carreaux, velours tailleés noirs et couleurs, bretelles nouvelles, couvertures taillées noir, ombrelles, mouchoirs batiste, madras, [illegible] de coton, passementeries et boutons soie pour robes, très bien assortis, [illegible] à jour, gants de laine et de coton, chapeaux soie pour hommes, casquettes pour enfants, chemises brodées pour enfants, bas de coton, gants peau, laine, [illegible] gros bretelle, écailles, cravates en soies, [illegible] eau de Cologne, fines parfumeries, savons, [illegible] bout gravures, parfumeries, essence, couvertes, fils de tulle, fouets, [illegible].

100 BARRIQUES vin rouge, en débarquement du navire Junius, venant de Bordeaux, et à vendre par
A. & Z. CAVELIER.

TABAC—100 balles tabac de la Vuelta de Abajo, en débarquement du brick Millaudon, à vendre par J. & J. TARDOS,
14 nov 15 Conti

TABAC—44 balles tabac de la Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par
14 nov J. & J. TARDOS, 15 Conti

COGNAC—10 quarts Jean Louis 1825, 10 barils do Brandy, en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, et à vendre par J. & J. TARDOS,
14 nov 15 Conti.

PRUNES—60 caisses prunes en compotiers, en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS,
14 nov 15, Conti.

COGNAC—3 demi-pipes Maglony cognac 1831, 10 quarts do, do do, en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux, à vendre par
J. & J. TARDOS, 15 Conti.
14 nov

CAFE—30 sacs café, en débarquement du brick Millaudon, de la Havane, à vendre par
14 nov J. & J. TARDOS, 15 Conti.

EN débarquement de la barque Mehemet Ali, huit caisses d'HUILE, en bouteilles et demi-bouteilles.
25 caisses fruits à l'eau de vie, à vendre par
GEO. GREEN & BRO.
6 nov 5, Gravier

CHAUSSONS DE LAINE—300 douzaines chaussons de laine tricotée, très forts, à vendre par
FAUST & Co,
14 nov 10, rue des Magasins.

CHAPEAUX DE LAINE—300 caisses chapeaux de laine noirs et blancs, pour les plantations, à vendre par FAUST & Co,
14 nov 10, rue des Magasins.

HUILE DE BALEINE—7,000 gallons huile de baleine épurée de Rowland & Co., de New-Bedford à vendre par
J. W. STANTON & Co,
14 nov Encoig. Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—[illegible] caisses New-Bedford, grandeurs assorties, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
14 nov Encoig. Magasins et Lafayette.

A VENDRE, en débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux:
30 barriques vin rouge St Julien Medoc.
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

EN magasin, pour clore une facture:
100 barils [illegible] bon beurre (au meilleur) de 6 à la liv.
10 barillets bon beurre de l'Ouest.
9 jarres do do.
14 nov N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

HUILE DE FLAGNIOL—200 paniers par la navire Mehemet Ali, à vendre par
J. F. BESCHEN & Co,
14nov 34, Vieille Levée.

VIN—700 caisses St-Estèphe et St-Julien, en magasin et à vendre par
J. F. BESCHEN & Co,
14nov 34, Vieille Levée

VINS—300 barriques vin de Bordeaux, en magasin et à vendre par
J. F. BESCHEN & Co,
14nov 34, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane.—[illegible] caisses sucre blanc et jaune, en déchargement et en magasin, à vendre par
L. CANTIN,
14 nov 72 1/2 Magasins

SUCRE.—70 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du brick Millaudon, et à vendre par
L. CANTIN,
14nov 72 1/2, rue des Magasins.

TABAC DE LA HAVANE.—100 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, à vendre par
L. CANTIN,
14nov 72 1/2, Magasins.

TABAC CUBA—100 balles capes en déchargement et à vendre par L. CANTIN,
14nov 72 1/2, rue des Magasins.

CIGARES en débarquement du brick Millaudon de la Havane, 253,000 cigares des meilleures manufactures, à vendre par
LABORDE & XIQUES
14nov 24, Commune.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par LABORDE & XIQUES,
14nov 24, Commune

CHAUX—1500 barils chaux de Thomaston, de chargement du brick Topliff, en débarquement et à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20, Magasins, et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 14 nov

CHAUX—1000 barils chaux de Thomaston, chargement du brick Thomaston Edward, en débarquement et à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
20, rue Magasins, et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 14 nov

CHAUX de marbre de Mars de Glens—en grands barils, pour la construction de caves, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
20, rue des Magasins, et 11, des Magasins Rouges, 2me Municipalité. 14 nov

PLATRE de Paris—300 barils en débarquement et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
20, rue Magasins, et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 14nov

HUILE de palme—10 barriques en débarquement et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
20, rue Magasins, et 11 Magasins Rouges, 2me municipalité. 14 nov

CENDRE de soude—100 barriques, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
20, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 2me municipalité. 14 nov

CIMENT hydraulique, de Rosendale, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
20, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 2me municipalité. 14nov

CRIN à plâtrer—En barriques et sacs, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
20, Magasins, et 11 Magasins Rouges, 2me municipalité. 14nov

EN débarquement du navire français Mehemet-Ali, venant de Marseille, le soussigné offre à vendre, 400 paniers huile, marque Flagniol, de 24 onces.
14 nov D. LANATA, 9 Jefferson

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
30 barils vin Sauterne, vieux.
20 barriques vin bon ordinaire.
20 caisses absinthe.
14 nov D. LANATA, 9 rue Jefferson

BOUCHONS! BOUCHONS!—En débarquement du navire Mehemet-Ali, de Marseille:
130 balles de 20000 chaque, bouchons pointus, gros extra fin.
60 balles de 20,000 chaque bouchons pointus, petits, fins.
95 balles de 15,000 chaque bouchons réguliers, superfins.

En magasin de la Douane:
Vin de Carthagène qualité supérieure en pipes.
Vin claret de San Vincent, en barils de 22 gallons, à vendre par F. COSACHS.
14 nov Encoignure Condé et St-Philippe.

EN débarquement du navire James Perkins, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin rouge St-Julien, St-Estèphe, Talence [illegible]
[illegible] Haut-Sauterne et Haut [illegible]
[illegible] fruits à l'eau de vie.
[illegible] de vin.
[illegible]

TABAC—60 balles de la Havane, et 300 de Cuba, à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, Commune.

SUCRE de la Havane—40 caisses blanc et jaune à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, Commune

[illegible] à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune

GUAVA en caisses de douze et quarante livres, à vendre par B. VALLS,
9 oct 37, rue Commune

[illegible] B. VALLS, 37, Commune

[illegible] B. VALLS, 37, Commune.

[illegible] B. VALLS, 37, Commune

[illegible] B. VALLS, 37, Commune

SALLE DE BAL DU GLOBE

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du samedi, 28 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals auront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, Propriétaire,
GEO. R. STEPHENS, Directeur.

N. B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées.
25 oct

Presse à coton & Piquerie.

Coton, Mousse, Tabac et toutes espèces de Marchandises emballés avec le plus grand soin par

Ed. GASCHET DE LISLE,
Rue Goncalve, entre Clouet et Louisa, Nouvelle-Orléans.

REFERENCES:
MM. S. J. Peters, MM. Wm. J. Hoppe,
A. Rochereau, Tisler,
Samuel Hocke, E. Rochereau,
Lenoas & Silvestre.
P. Forstall, Secrétaire de la presse à coton.

N. B.—Une boîte est placée dans le comptoir de MM. Loison & Silvestre, No 36, rue de Chartres, où les ordres pourront être laissés. 9nov

Bureau de la Presse a Coton de la Levée.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi 27 courant, de 10 à 2 heures P. M., au Bureau.
13 nov F. J. FORSTALL, Secrétaire.

M. G. BOYER

A l'honneur de prévenir le Public qu'il commencera à donner des leçons en ville, quelques heures dont il peut disposer dans la journée, rue Conti, No 148.
13nov—1m

UN jeune homme marié, habitué au commerce, connaissant la tenue des livres et parlant bien anglais et français, désire se placer dans une maison de commerce ou dans une famille pour donner des leçons d'anglais et de français. S'adresser au bureau du journal.
13 nov—6

FUSILS, CARABINES & PISTOLETS, avec tout ce qui concerne la partie d'Armurier, en qualité supérieure, d'importation des meilleures fabriques de France et d'Angleterre par

T. LEDUC, Armurier.

26, rue Condé, entre la Place d'Armes et la rue Dumaine.

Montures et Réparations faites au plus juste prix. Tout le fond du Magasin qui existait rue de Chartres sous la raison de Leduc & Co, a été transporté au susdit Etablissement.
11nov—6m

A VENDRE—Un assortiment de gants de laine français, fourrés et non fourrés—Aussi quelques tapis de laine français. S'adresser à
EDW. DRIPP,
11nov No. 79, rue du Canal

SOCIETE.

LES soussignés ont formé une société pour la transaction des affaires de commission en général, sous la raison de A. BIDAULT & Co. au No 9, Bank Place.
A. BIDAULT,
M. D. McLEAN.
10 nov—2f

Excellent Placement.

UN propriétaire de trois Etablissements, en cette ville, voulant cesser les affaires, afin de retourner en France, ou de graves intérêts l'appellent, désirerait trouver une personne pouvant disposer d'un capital de $2,000 environ. Moyennant cette somme, il abandonnerait un matériel d'une valeur équivalente, et l'exploitation de trois Etablissements parfaitement achalandés, et d'un revenu de trois mille piastres au moins, tous frais payés. On pourrait aussi louer trois esclaves parfaitement au fait du travail.

Pour plus de détail, s'adresser à M. Lomont, Café Conti. 10 nov—5

EN débarquement du navire français Mehemet Ali, venant de Marseille et à vendre par le soussigné:
200 barriques vin rouge de Bergasse.
738 paniers huile d'olive de 12 bouteilles, marque de Flagnol et Possel.
250 paniers huile d'olive de 24 1/2 bouteilles, marque Flagniol et Possel.
300 caisses eau de fleur d'oranger.
150 do vin muscat.
30 do olives vertes.
30 do absinthe de Kavanjel, Brunston & Co.
20 do marrons de Castille bien pliés.
10 do huiles parfumeries.
AUG. MOLIER,
13nov—2f 90, St Louis.

Cheap Cash Store.
Encoignure Bourbon et Bienville.

LE soussigné a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'agrandir son établissement, ce qui lui a permis d'ajouter à son assortiment de marchandises sèches, une variété d'articles pour dames.

Mérinos, cachemires et baréges, Bas de bons genres, Parfumeries et articles de fantaisie, indiennes françaises et américaines—toile, linon, draperie, etc. Ainsi qu'une grande quantité d'articles trop nombreux pour être énumérés.

A VENDRE en débarquement du navire Mehemet-Ali, venant de Marseille:
100 caisses eau de fleur d'oranger, triple, grand modèle, à vendre par N. DUDOUYT,
13 nov 13 rue Toulouse

CHANGEMENT DE DOMICILE—JEAN DE OBARRA a transporté son Bureau du No 19, Vieille Levée, au No 47, rue Bienville. 8 nov

ON demande à louer des NEGRES de 20 à 25 ans, pour travailler pendant un an dans un atelier de cette ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 16oct

FOIN—Un lot de foin du Nord, de qualité supérieure, en débarquement au pied de la halle aux boucheries de la première Municipalité, à vendre à bon marché et en lots à la convenance des acheteurs. S'adresser au bureau de l'Abeille.

J. M. JONES & LYMAN POTTER.
Avocats, No 33, rue Bienville,
Vis-à-vis la Cour du Recorder. 9 oct—1an

Bottes, Souliers et Brodequins.

142 caisses en débarquement du navire St Petersbourg, à vendre par
C. W. DUNBAR,
13 nov 30, rue de la Douane.

CIGARES DE LA HAVANE—2,000,000 comprenant un très grand assortiment de toutes qualités, tels qu'Imperials, Regalias, Canones, Pancelas et Millares, marques des meilleures fabriques, à vendre en débarquement et à très bas prix en quantité à la convenance des acheteurs, par
J. M. CABALLERO,
13 nov 32, Vieille Levée.

RIZ—10 barriques riz supérieur, à vendre par
C. J. WHEELER,
13 nov 5, Bank Place.

A VENDRE en débarquement du navire Victoria, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St-Julien.
10 barils vin blanc Haut Sauterne.
POUGET Fils,
13 nov No 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

A VENDRE en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St-Julien.
10 barils vin blanc, Haut Sauterne.
POUGET Fils,
13 nov No 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
12 barriques vin rouge Macon, Medoc.
12 do do do St-Estèphe Medoc.
6 quarts cognac 1824 By Benson.
15 caisses liqueurs superfines, Marie Brizard & Rogers.
2 barils vinaigre.
20,000 bouchons mi-longs fins.
2,000 do à damejeannes.
A vendre par B. TALAMON,
13 nov 102, rue Royale.

EN débarquement du navire français Mehemet Ali, de Marseille—
200 barriques vin rouge.
350 paniers huile d'olive James Plagniol 24 onces.
50 do do do do en 1/2 bouteille.
50 paniers bouteilles vides 24 onces.
20 do do do 24 onces.
20 caisses capres en paniers, modèle ancien.
20 do olives do modèle nouveau.
20 do cornichons do do.
10 do anchois salés do do.
100 cruchons vides de la contenance de 1 litre.
100 caisses absinthe, marque Souvajol et Brunston, à vendre par B. TALAMON,
13nov 102, rue Royale.

A VENDRE en débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
100 barriques vin Montferrand et St-Estèphe.
50 barils " blanc Haut-Barsac.
100 caisses " do do
15 barils vinaigre, par
DUBUCH FRERES,
13nov No. 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en débarquement du navire Vistula, de Bordeaux:
30 barriques vin Haut Talence et St Julien Médoc.
25 caisses vin vieux extra, 1er cru, Chateau Lafitte.
100,000 bouchons superfins veloutés.
20,000 do do pour 1/2 bouteilles, par
DUBUCH FRERES,
13nov 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

A VENDRE en magasin
100 caisses vin Chateau Margaux.
100 do vin do en 1/2 bouteilles.
500 do vin blanc Haut Barsac et Haut Sauterne.
20 do do do do en 1/2 bout.
30 barriques vin vieux Médoc, St-Emilion et Chateau Lafitte.
25 barils vin blanc Haut Barsac et H. Sauterne.
100 caisses cerises à l'eau de vie (marque Brou.)
50,000 bouchons pointus.
20,000 do pour damejeanne.
Fruits à l'eau de vie, cognac fine champagne, absinthe, kirsh, &c, &c, &c., par
DUBUCH FRERES,
13nov 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
300 paniers vin de Champagne, en bouteilles et demi bouteilles, de la marque A. Pavilier.
400 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe, St Emilion, Pauillac et la Rose.
100 caisses absinthe de la marque Souvajol, Brunston, &c, ayant droit au drawback.
100 caisses liqueurs assorties fines et superfines.
100 do marasquin et marachino.
100 do olives et variantes.
75 do cerises à l'eau-de-vie.
50 do prunes, 200 do pêches. 10 do poires.
125 paniers huile d'olive de 6 et 12 bouteilles.
100 do huile d'olive en demi bouteilles.
100 do anchois assortis, marque Champion.
100 do bouteilles vides de 20, 22 et 24 onces.
70 barriques vin rouge St-Julien et St-Talence.
20 demi barils do do do
10 barriques vin de Bordeaux.
AUGUSTE MOLIER,
11 nov—2f No 90, rue St Louis.

Mlle CHARLOTTE LEVY,
90 RUE ROYALE,

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle arrive de Paris, où elle a fait choix d'un magnifique assortiment de marchandises de fantaisie, telles que fleurs, dentelles, nouveautés, etc., etc., le tout du dernier goût et des modes les plus nouvelles.

Mademoiselle Levy n'ayant pas l'intention d'ouvrir un magasin cette année a l'honneur d'informer ses pratiques et les personnes qui voudraient la patroniser, qu'elle désire se défaire de ses marchandises le plus tôt possible et qu'elle les vendra aux prix les plus modérés. Les modistes pourront s'assortir chez elle au prix coûtant.

Elle a importé un très bel assortiment de velour, cachemires et manteaux pour dames.

Mlle Levy continuera à se charger de la confection des robes, manteaux et mantelets.
13 nov—1f

F. FRYER.

MME F. FRYER a l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle ouvrira jeudi, 16 novembre, son assortiment de chapeaux d'hiver, et de grandes nouveautés de tout genre.
N. B.—On demande des ouvrières en couture.
13 nov

MADEMOISELLE SONTAG,
No 88, rue de Chartres,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un assortiment de modes et nouveautés et qu'elle se charge également des commandes de manteaux, mantelets et robes.
N. B. On demande des ouvrières. 13nov—6

Mme DUBALEN

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle Orléans, qu'elle vient de recevoir de Paris, un assortiment de nouveautés à la dernière mode. Elle a reçu des ROBES en mousseline brodée très riches et des ECHARPES pour mariées, des Manteaux satin à la reine, toute couleur, Manteaux cachemire gris et un assortiment de Chapeaux et Capotes au dernier goût. Elle en fera l'ouverture le 16 courant, rue Royale, 136.
Mme Dubalen demande 3 ouvrières pour faire des Modes. 12nov

Magnifique assortiment d'habillement d'hiver.
No. 13, rue du Camp.

LE soussigné est arrivé depuis peu du Nord, où il a fait fabriquer dans les meilleures manufactures, un grand assortiment de linge fait au dernier goût. Les personnes qui désirent faire emplette d'habillements, ainsi que les marchands, sont invitées à venir visiter ses marchandises.

Les articles suivants seront vendus au-dessous du cours auquel on pourrait les acheter dans tout autre magasin du Sud.

HABITS et REDINGOTES drap noir, PALETOTS et SACS noir, brun, bleu et olive, PANTALONS casimir noir et fantaisie, PANTALONS cuir laine noir supérieure, HABITS à la Barnay de toute façon, SACS Tweed mêlé brun, GILETS casimir noir brodé, GILETS blancs grisés, de tapis, soie en satin.
M. BARNETT,
8nov 13, rue du Camp

AIMEZ VOUS
LA BONNE BIERE?
Venez chez J. FELS,
24 oct—3m 199, rue Royale.

CAFE CONTI,
TENU PAR J. N. LONGHI,
No. 26, rue Conti, entre Chartres et Levée.
Salon de Société, Billard, Café, Chocolat, etc., etc.
NOUVELLE-ORLEANS.
20 oct—1m

J. H. SHOOT,
AVOCAT ET COMMISSIONNAIRE
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
5 juin—1an.

ERNEST E. MOUGIN,
Pharmacien,
Encoignure Douane et Dauphine.
Le bureau du Dr. J. U. LANDREAUX est dans la même maison. 18 sept—1m

A partir de ce jour, les soussignés conduiront leurs affaires de courtage, sous la raison d'ABAT & GENERES.
Nlle-Orléans, 1er novembre 1848.
L. ABAT,
L. F. GENERES
1nov—1m 60, rue Royale.

Quincaillerie! Quincaillerie!
Vente au prix coûtant pour clore une Société, au No 48, rue de Chartres.

LES soussignés offrent à vendre leur stock de Quincaillerie, soit en gros ou en détail, au PRIX COUTANT. Les Marchands de la campagne, les Habitants et autres personnes feront bien de venir visiter notre Magasin, car nous sommes disposés à vendre nos marchandises au dessous du prix auquel on pourrait les acheter.
1nov E. WEYSHAM & Bro.

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS.
EN GROS ET EN DETAIL.
J. BENAZECH,
Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.

OFFRE au public des chapeaux de toutes qualités, richement garnis et au dernier goût.

Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, n'importe quel que soit le goût de l'acheteur.

Les prix pour les personnes qui désireront prendre un abonnement, seront selon les qualités.

La vente en gros est d'un grand avantage à MM. les marchands; ils trouveront dans ledit établissement des chapeaux très bien confectionnés et des prix très modérés. Tout marchand qui aura déjà fait achat d'une douzaine de chapeaux, pourra les y faire changer si les couleurs et les modes ne leur conviennent pas.

(Nota.) Le nouveau chapeau imperméable peut résister à la pluie, la transpiration ne peut le rendre sale. J. BENAZECH,
24 oct—1m 27, Toulouse.

Cornet à Piston.

A VENDRE un magnifique et excellent CORNET à trois pistons, en maillechort, garni en cuivre rouge et avec deux embouchures en argent et un étui en acajou. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 2 nov

A LOUER.

UN grand magasin et plusieurs appartements, avec jardin, cuisine et dépendances, rue Ursulines, No. 65.
31oct

Aux Habitants.

500 barils CHAUX DE MARBRE, pour clarifier le sucre, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
18 sept 218, rue St-Louis, au Marble Yard.

SULFATE DE QUININE—500 onces sulfate de quinine de Farr, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
10nov enc. Magasins et Commune.

SALPETRE—25 barillets salpêtre raffiné, en débarquement et à vendre par
NATHAN JARVIS & CO,
10 nov enc. Commune et Magasins.

ROUGE DE VENISE et BRUN d'Espagne.—10 barriques en déchargement et à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
10 nov Encoignure Magasins et Commune.

SON EN GRENIER—2 chalands chargés de son en grenier, en débarquement et à vendre par
Wm. L. BURGESS & Co.
10nov

MAIS JAUNE—500 sacs mais jaune, en déchargement du steamer Louisiana, à vendre par
Wm. L. BURGESS & Co.
10nov

500 sacs café, 400 caisses nouveaux.
100 barils farine, 100 caisses thé.
100 caisses chandelles, 30 do savon assorti.
30 barriques lard salé, épices et pâte à dents.
Poivre, épices, à vendre par
Wm. L. BURGESS & Co.
10nov

600 boisseaux patates en grenier, à vendre à bord du chaland, par
Wm. L. BURGESS & Co.
10nov

A LOUER A BAIL.

UNE MAISON double à trois étages, située dans le Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, ayant:

Au rez-de-chaussée deux magasins;
Au premier étage, deux chambres à coucher avec cabinets, chambre à bain, et deux bureaux;
Au second étage, deux chambres à coucher avec cabinets, salon et salle à manger avec office;
Vaste grenier, chambres de domestiques, cuisine, &c, &c.

Le tout en bon état et pourrait être livré immédiatement.

On louerait séparément les magasins du rez de chaussée à $400, et les étages supérieurs à $1,200. S'adresser sur les lieux ou à
M. MUSSON,
31oct Banque des Canaux.

ON demande à louer DOUZE NEGRES pour travailler jusqu'à la fin de la roulaison, sur une habitation à St-Jacques, s'adresser à
AUGUSTIN & THIBAUT,
30oct No. 10, rue Conti

Nègres—Nègres.

VENANT d'arriver et à vendre au No. 7, rue Moreau, 3me municipalité, un grand assortiment de beaux nègres de la Virginie, se composant de nègres des champs, domestiques de maison, et ouvriers. Le soussigné recevra des envois régulièrement pendant la saison.
WM. F. TALBOTT.
25 oct—ou 1 av 49

MOUSSELINE IMPRIMEE—60 balles par 30 pièces chaque; mousseline imprimée largeur 30 pouces par 24 yardes, convenable pour le marché mexicain, avec privilège du drawback, à vendre par J. LEVOIS,
25oct 47, Chartres, au 1er.

EN débarquement du navire Zinea, venant de Bordeaux:
42 barriques vin rouge Montferrand et St Estèphe.
25 caisses prunes choisies en pots de différentes grandeurs.
5 quartaux Cognac Castillon, vieux.
6 caisses machine à boucher les bouteilles, de divers nouveau modèles.
Bouchons longs et mi-longs fins.
Bouchons à damejeanne.

EN MAGASIN:

Sardines, anchois et homards à l'huile, de la marque A. Gillet & Co.

Absynthe et Kirsh, vrai suisse; eau de fleurs d'oranger en caisses et en estagnons; damejeannes vides; vins Muscat en caisses; vins rouge et blanc en caisses, de différents crûs; bons vins de familles en barriques; vin de St Georges vieux, olives, anchois, salaisons assorties, eau-de-vie de différentes marques, à vendre par B. TALAMON,
13 oct 102, rue Royale.

Chapeaux et Casquettes.

120 caisses maintenant en déchargement des navires Pharsalia et Martin J Ward, assortiment de première qualité, à vendre par FAUST & Co,
4 oct 10 rue des Magasins

MAQUEREAUX—400 barils Nos 2 et 3.
MELASSE—150 barils première qualité.
SEL—1000 sacs de Sainte-Martin.
1000 sacs des Iles Turques.
Un chargement de sel de Liverpool.
SACS EN PITRE—3000 de seconde main.
300 balles et 400 paquets sacs neufs et 2 1/2 boisseaux à vendre par
C. J. WHEELER,
3nov 5, Bank Place

Spécifique pour les Maladies Secrètes.

CES spécifiques sont faciles à prendre et guérissent promptement. On les trouvera à la pharmacie, de J. Bordeaux, rue de la Levée, No. 7, vis-à-vis la maison du port. Se munir [illegible]
[illegible]

20 piastres de Récompense.

PARTI marron [illegible]
[illegible]
[illegible]